

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de présents :

20

(6 visioconférence
et 14 en présentiel)

Jeudi 4 juin 2020

Quorum : 14

Ordre du jour :

- 1. Présentation des conditions de l'accueil des élèves à partir du Lundi 8 juin 2020 et du protocole sanitaire.*

Administration

Secrétaires séance	JANEY Carine et MONTAU Valérie	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	MINIER Ronan	Proviseur adjoint	X		
	DOMENGE Pascale	Gestionnaire Agent comptable	X		
	BARBET Danièle	Conseiller Principal d'Éducation	X		

Personnalités

	BERGÉ Mathieu	Représentant le conseil régional			X
	DERVILLE Sandrine	Représentant le conseil régional			X
	MARTIN-DOLHAGARAY Christine	Représentant la communauté BAB			X
	TAIEB Valérie	Représentant la municipalité			X

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

	JEULT Jean-Michel	SE UNSA SGEN CFDT	X		
	LUCU PASCAL		X		
	BESSARD Catherine		VISIO		
	IACHEMET Lucio		X		
	BREIL BOIN Isabelle CASTLE Robert	SNES FSU	X		
	ETCHEBERRY Françoise		X		
	RICCI Lucile		VISIO		

Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

	HANNEQUIN Sabine	LISTE SANS ETIQUETTE	VISIO		
	LECUNA Eric		X		
	POZO Pierre		X		

Parents d'élèves

	FAUP Pascale	FCPE	X		
	MONTAU Valérie		X		
	DUFLOT Kristina		X		
	JANEY Carine		VISIO		
	CAUSSADE Jacques	BIGA BAÏ	VISIO		

Élèves

	FOIXET Cilia	TL2			X
	LAMBERT Raphaël	TL3ES1	VISIO		
	AURIAC Benjamin	2 ^{NDE} 10			X
	MANUEL Esther	1 ^{ère} 12			X
	LOKO Kpadé	EC2			X

Le secrétariat de séance sera réalisé par Mmes Faup et Montau, parents d'élève FCPE

Remarque sur le PV du CA du 14 avril 2020 qui a eu lieu uniquement en visioconférence : aucune

Nombre de votants : 20

Voix pour 20 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

Vote de l'ordre du jour :

Voix pour 20 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

La séance commence avec :

Ordre du jour :

1. Présentation des conditions de l'accueil des élèves à partir du Lundi 8 juin 2020 et du protocole sanitaire.

2 protocoles ont été établis : (Voir pièces jointes)

- protocole pour le lycée Cassin
- protocole pour le BTS

Lecture du projet de protocole sanitaire du lycée Cassin qui entrera en vigueur à partir du lundi 8 juin.

Ce protocole a été travaillé depuis l'annonce de la réouverture des lycées puis présenté et discuté le mercredi 3 juin 2020 avec les membres de la Commission Hygiène et Sécurité.

Le protocole, après sa mise en application, pourra évoluer en fonction des constats faits sur le terrain tout en respectant les consignes nationales et régionales.

Le protocole fera l'objet d'une présentation orale auprès des élèves et des enseignants, afin qu'il soit bien compris.

Le protocole sera envoyé aux familles des élèves et des étudiants concernés.

Internat :

Il est prévu d'accueillir 31 élèves.

Mme Barbet, CPE, précise que pour les internes des masques jetables sont préférables. Il faut 4/5 masques par jour car les masques tissés ne peuvent pas être lavés dans la semaine. Les élèves devront donc venir avec le nombre masques nécessaires par semaine. (il y aura au maximum 3 nuits par semaine du lundi soir au mercredi soir).

L'internat est ouvert uniquement pour les étudiants.

Une demande de dérogation pour une élève majeure de terminale venant de Paris a été acceptée. La proposition sera présentée à la famille.

Éventuellement nous pourrions aussi avoir des demandes lors de l'accueil des secondes.

Le lycée a commandé des lingettes désinfectantes, le fournisseur n'est pas en mesure de les livrer avant fin juin. En attendant la livraison elles seront remplacées par les lingettes en micro fibre.

Restauration :

Menu unique servi chaud par plateau préparé par le personnel compétent.

Pour les lycéens demi-pensionnaires le paiement du repas du midi se fera au ticket (3,80 euros).

Pour les étudiants, la facturation se fera par prélèvement selon les nuits constatées.

Circulation

Pendant la récréation les élèves devront respecter les règles de distanciation physique. Il n'y aura pas plus de contraintes.

Salle de classe

Précision à apporter : Si un élève est malade : l'élève est accompagné par un autre élève pour être isolé.

Accueil des élèves

Le lycée prévoit l'accueil des élèves à partir du 8 juin, soit 44 terminales et 71 élèves de prépa.

La semaine suivante seront accueillis des élèves de première.

Il y aura 250 élèves maximum dans l'établissement

Lecture du protocole pour le BTS.

Vote sur les deux protocoles.

Voix pour 20 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

Levée de séance à 19h20

Le prochain CA aura lieu le 30 juin 2020 à 17h, en salle Lebaillif

Les secrétaires de séance

Parents d'élèves



Le proviseur,



Jean-Régis VENIANT

